

La radio NRV du Cycle d'orientation de la Veveyse réalise un court-métrage pour un service de l'Etat

Les maîtres du plateau de tournage

« CHARLES GRANDJEAN

Reportage » «Au niveau du plan, on est O. K.» «Les céréales, c'est logique qu'elles soient là?» Il est 10 h 15. Sur la table, un bol, une brique de lait et du jus d'orange. Shana prend son déjeuner. Elle le reprendra même à de multiples reprises jusqu'à midi. L'espace d'une matinée, sa cuisine s'est mue en plateau de tournage. L'adolescente fait partie d'un groupe de huit élèves de la radio NRV du Cycle d'orientation de la Veveyse qui tournent depuis lundi un film d'une dizaine de minutes. Ce court-métrage, ils le réalisent sur une commande du Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg (lire ci-après).

«Ici, j'apprends à mieux m'organiser et à anticiper»

Rémy

Un climat d'effervescence règne autour de la table. Chacun semble au clair sur sa tâche à accomplir. Une voix adulte se détache: «On y va, on se met en place. Ça va tourner!» Baptiste Janon est réalisateur professionnel, c'est lui qui coache les jeunes cinéastes en herbe durant cette semaine thématique.

Un groupe de passionnés

Celui qui a notamment travaillé pour le téléjournal de la RTBF (la télévision nationale belge) ne tarit pas d'éloges à propos de ces jeunes: «C'est vraiment super! Je suis arrivé ici dans une équipe très motivée et extrêmement volontaire, qui sait où elle va.» Il est l'un des professionnels qui encadrent le tournage. Son collègue, Baptiste Cochard, est resté dans les murs de l'école avec deux autres élèves pour travailler les animations et les visuels qui seront intégrés au film lors du montage.

Baptiste Janon se penche vers la caméra: «On prend aussi large que ça?» demande-t-il. «Non, je prendrais plus serré, mais c'est quand même bien cadré», lui répond Rémy. Malgré le stress, aucune tension n'est palpable. L'équipe fonc-



Concentration et effervescence ont constitué les principaux ingrédients de la recette du tournage, hier matin, à Attalens. Charly Rappo

MÊLER LA PAROLE AUX ACTES AVEC UN FILM TOURNÉ PAR ET POUR LES JEUNES

«Ce qui est idéal avec les jeunes de la radio NRV, c'est qu'ils reformulent les choses à leur manière», explique Pascal Pernet, collaborateur scientifique au Service de l'enfance et de la jeunesse du canton de Fribourg (SEJ). Ce service de l'Etat est à l'origine du film actuellement tourné par la radio NRV.

Ce sont ces élèves du Cycle d'orientation (CO) de la Veveyse, déjà aguerris à la radio, qui ont transposé le message institutionnel du SEJ dans le cadre d'une petite fiction accessible au plus grand nombre. Un film qui explique la stratégie «Je participe!» développée par le SEJ

de 2015 à 2017 sur le thème de l'implication des jeunes dans la société. «Au cours de ces trois ans, nous avons toujours essayé de construire cette politique avec les jeunes et les enfants. Nous les avons d'abord impliqués dans des ateliers conçus pour eux lors de trois journées cantonales. Puis un sondage a pris en compte l'avis de 1100 enfants et jeunes. Enfin, le Conseil des jeunes était représenté dans le comité de pilotage de la stratégie.

Ces différents moyens de consultation ont permis de faire entendre leur voix», poursuit Pascal Pernet. Car si le SEJ a présenté les résultats

de sa stratégie «Je participe!» en octobre dernier, il est en revanche peu probable que les enfants et les jeunes se soient penchés sur son Plan d'action composé de 73 mesures. «Il nous a paru important de restituer les résultats aux premiers concernés. Un petit film s'est révélé être la forme la plus adaptée.»

Le court-métrage va être traduit en allemand par une classe bilingue du même CO. Il sera aussi décliné en extraits plus courts pour les médias sociaux. Le SEJ espère aussi le présenter aux communes et à divers acteurs de la politique de l'enfance et de la jeunesse. CG

tionne en dialoguant, en observant. Bonnet vissé sur la tête, Rémy maîtrise déjà la caméra professionnelle qu'il a entre les mains: «Je fais des films depuis tout petit. Le dernier que j'ai tourné, c'était au Moléson. Il faisait -15° C», raconte le jeune mordu qui vient de remporter le deuxième prix du concours romand de films Cinécivic. «Ici, j'apprends un peu à faire le script mais aussi à mieux m'organiser, à anticiper.»

Développer l'autonomie

Konrad, le perchiste, surveille le niveau sonore. Tout le monde est en place. «Silence; moteur demandé; annonce; deux sur un, troisième.» Les formules bien rodées s'enchaînent. Entre deux prises, l'actrice répète ses répliques. Son collègue Laurent lui suggère très doctement: «Je vois ton personnage comme étant décontracté, regardant son natel. Essaie de...» - j'ai envie de dire - de vivre les choses plus intensément. Laurent a corédigé le scénario avec son enseignant. «Sur le tournage, je m'occupe un peu de la direction des acteurs et je fais un peu «l'incruste» sur les plans», explique-t-il avec autodérision. Pendant ce temps, Tania, en charge de la régie plateau, prend l'initiative de remaquiller Shana. «Je suis un peu la maman du tournage», glisse celle qui a aussi géré le budget du pique-nique de midi.

«Ce qui est cool, c'est qu'ils apprennent à être autonomes. Et nous, nous apprenons à leur faire confiance», s'enthousiasme Grégoire Dewarrat, leur enseignant qui les aide sur le tournage. Un degré d'autonomie poussé d'ailleurs très loin, puisque ce sont ces élèves qui conduisent le jeu d'un acteur, qui n'est autre que le prof de français.

En direct à Fribourg

Tandis que le tournage se poursuit, une douzaine d'autres élèves de la radio NRV préparent un direct sur Youtube avec le Centre d'animation socioculturelle du Jura, à Fribourg, sur le thème du hip-hop. L'émission se déroulera ce samedi, de 14 à 16 h, dans les locaux de ce centre, à l'avenue Général-Guisan. »

» Pour assister à l'émission Le studio part en Live!, s'adresser à cas.jura@reper-fr.ch

Les rivières gruériennes saines

Rapport » Le Service de l'environnement (SEn) étudie depuis le début des années 1980 l'état sanitaire des cours d'eau de la Haute-Sarine, de la Sionge, de la Jogne et de la Serbache, par bassin-versant. Il vient de publier sur son site internet les données recueillies en 2015 - les données précédentes datant de 2008-2009. Des observations qui concernent la qualité physico-chimique et biologique des cours d'eau, mais aussi leur évolution dans l'espace et dans le temps. Conclusion du rapport de 26 pages: «La qualité de ces cours d'eau est globalement bonne.»

En tout, trente-sept stations ont été évaluées et aucune pollution avérée n'a été détectée. La qualité de l'eau est très bonne pour la Haute-Sarine (de l'Intyamon jusqu'à Bulle), la Jogne et la Serbache. Sur la Sionge, la qualité biologique s'améliore, mais le rapport décèle des concentrations excessives en carbone organique (d'origine naturelle ou agricole), ainsi que la présence ponctuelle de phosphore (sur le Riau de Malessert).

Le document propose aussi des mesures. Côté Haute-Sarine, il

préconise l'atténuation de l'impact lié au barrage de Lessoc (marnage et colmatage), le contrôle des mini-STEP et l'assainissement de mauvais raccordements (sur La Trême). Du côté de la Sionge et de la Serbache, ce sont des assainissements et des recherches de rejets industriels qui sont surtout recommandés, ainsi qu'une information aux agriculteurs. Le rapport suggère enfin des interventions dans l'une des stations de la Jogne, à Broc Fabrique. »

STÉPHANE SANCHEZ

» Rapport complet sur www.fr.ch/eau

Elle prenait la place de ses employés

Justice » L'arnaque était astucieuse, mais elle réclamait une grosse puissance de travail: sept ans durant, entre 2010 et 2017, une Portugaise de 32 ans, domiciliée en Gruyère, s'est arrangée pour cacher à son employeur le départ d'employés de la société de nettoyage où elle travaillait. Elle faisait elle-même, ou faisait effectuer par des tiers, le travail de ces employés fictifs, et empochait directement (ou faisait verser à ceux-ci) le salaire correspondant. Cette pratique a causé un certain tort à son employeur, notamment lorsque celui-ci a vendu sa société à une autre entreprise de nettoyage.

Non contente de se livrer à cet étrange travail parallèle, l'accusée a trahi son

employeur, en incitant un de ses clients à rompre son contrat, pour le reprendre à son propre compte.

Tant de peine méritait salaire: le Ministère public fribourgeois l'a fixé à cinq mois de prison avec sursis et une amende de 2000 francs pour gestion et concurrence déloyales. La trentenaire devra toutefois purger quinze jours de travail d'intérêt général. Ils viennent d'une condamnation précédente pour faux dans les titres, pour laquelle le sursis prononcé en 2015 a été révoqué dans la foulée du nouveau jugement. Et ne sont sans doute pas de nature à effrayer une bosseuse de cette envergure. » ANTOINE RÜF